

Abattoir SOBEVAL

ABATTOIR | DGAL
26/02/2020



COMMUNIQUÉ

Un article concernant l'abattoir de Sobeval situé en Dordogne remet en cause les propos tenus par le Ministre et les services du Ministère, à la suite d'une vidéo diffusée par L. 214 jeudi 20 février.

Le Ministre s'est exprimé à ce sujet sur Europe 1 dimanche 23 février : « *En ce qui concerne l'abattoir de Dordogne, les faits et les images ne sont pas avérés. J'ai mis une heure pour fermer l'abattoir de Boichaud dans l'Ain quand cela l'était. Concernant l'abattoir de Dordogne, aujourd'hui, j'ai diligenté immédiatement des contrôles. D'ailleurs, il y a des contrôles tous les jours car on a des contrôleurs vétérinaires qui y sont en permanence. Les premiers résultats que nous avons montrent que le respect du bien-être animal est là mais nous en attendons plus (des résultats)* ».

En effet, compte tenu de la taille de cet abattoir, 8 agents de l'État y sont présents quotidiennement. Certains d'entre eux sont assermentés. Une inspection complète a été diligentée le 12 novembre 2019, comme il en est fait 2 fois par an sur ce type d'abattoir. Aucun élément nouveau n'est donc de nature à modifier les propos tenus par le Ministre.

Par ailleurs, s'appuyant sur un mail d'un agent du Ministère évoquant des « non-conformités indéniables voire majeures », l'article en question conclut à des « mensonges délibérés » des services du Ministère. Le Directeur général de l'alimentation, Bruno Ferreira, sur la base des rapports transmis par les services de la préfecture de Dordogne, confirme qu'aucun élément ne permet à ce jour d'affirmer la présence de telles non-conformités dans cet établissement. Une enquête interne est en cours pour comprendre les motivations de ce mail.

La DGAL diligente également une nouvelle inspection de l'établissement. La brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et un référent national abattoir seront présents dès demain sur site pour une enquête approfondie. Un rapport complet sera adressé vendredi matin au Ministère.

À télécharger

[Abattoir SOBEVAL \(PDF, 195.88 Ko\)](#)

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

VOIR AUSSI

PRODUCTION & FILIÈRES

[PAC | Politique Agricole Commune](#)
[Entreprises agroalimentaires](#)
[Agricultrices & agriculteurs](#)
[PCP | pêche & aquaculture](#)
[Forêt & industries du bois](#)
[Transition agroécologique](#)
[Compétitivité](#)
[Relations internationales](#)

ALIMENTATION

[Loi Agriculture et Alimentation](#)
[Sécurité sanitaire des aliments](#)
[Santé / Protection des animaux](#)
[Santé / Protection des végétaux](#)
[À table !](#)
[Origine France](#)
[Antigaspi](#)
[Signes de la qualité et de l'origine](#)

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

[L'aventure du vivant](#)
[Métiers et formations](#)
[Enseignement technique \(avant le Bac\)](#)
[Enseignement supérieur \(après le Bac\)](#)
[Recherche, développement et innovation](#)
[Échanges et coopération](#)
[Prospective](#)

MINISTÈRE

[Le ministre](#)
[Directions et services](#)
[Établissements et opérateurs](#)
[CGAAER](#)
[Simplification administrative](#)
[Vie des agents](#)
[Patrimoine](#)
[Régions](#)
[Administration numérique](#)